Cette publication n´est pas publiée

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Mise en consultation publique des plans
Date de publication: KABVS 16.11.2026
Visible par le public jusqu´au: 16.11.2027
Numéro de publication: BA-VS10-0000001497

Entité de publication

Commune Noble-Contrée - Administration communale, Avenue St-François 6, 3968 Veyras

Mise en consultation publique des plans – Mise en consultation des plans de la révision de la constatation de la nature forestière, Noble-Contrée

Titre de la mise à enquête des plans
Mise en consultation des plans de la révision de la constatation de la nature forestière

Description du projet

En lien avec le projet de révision globale du plan d'affectation des zones (PAZ) et du règlement communal des constructions et des zones (RCCZ), l'administration communale de Noble-Contrée soumet à l'enquête publique la révision des plans de constatation de la nature forestière, relatifs aux endroits confinant à la zone à bâtir sur l'ensemble de son territoire.

La présente constatation de la nature forestière remplace l'ensemble des plans de la constatation de la nature forestière établis pour les anciennes communes de Miège, Venthône et Veyras.

Moyen de droit / Consultation

Le dossier complet peut être consulté au guichet d'accueil communal (Avenue St-François 6) durant les heures d'ouverture, ainsi que sur le site internet de la commune de Noble-Contrée, durant la période de publication officielle.

Les oppositions éventuelles, dûment motivées et signées, doivent être adressées par écrit, avec la mention « constatation de la nature forestière », à l'administration communale de Noble-Contrée (Avenue St-François 6, 3968 Veyras), dans les 30 jours à compter de la présente publication.

Point de contact
Commune Noble-Contrée - Administration communale

Avenue St-François 6
3968 Veyras

Délai
30 jours
Expiration du délai: 16.12.2026